

**MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

_/)/°2017 - 00927 /MDNAC/SG ✓



COMMUNIQUE

Le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants informe le public Burkinabè qu'il sera organisé pour les besoins des Forces Armées Nationales, un concours pour le recrutement de sept cent cinq cinquante (750) Elèves sous-officiers de Gendarmerie dont sept cent vingt-cinq (725) Garçons et vingt-cinq (25) Filles au titre de l'année 2017.

Peuvent prendre part audit concours, les candidats des deux (02) sexes remplissant les conditions suivantes :

1. être titulaires du Baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
2. avoir au moins 1m 70 pour les candidats de sexe masculin et 1m 65 pour les candidats de sexe féminin ;
3. être âgés de :
 - ✓ 20 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2017 pour les garçons ;
 - ✓ 18 ans au moins et de 23 ans au plus au 31 décembre 2017 pour les filles ;
 - ✓ être célibataire sans enfants à charge ;
 - ✓ n'avoir pas d'engagement à la fonction publique ;
 - ✓ ne pas être en cours de formation dans une école ou centre de formation.
4. être de bonne moralité, physiquement et psychologiquement aptes à suivre la formation.

Les élèves-fonctionnaires en formation dans les centres et écoles de formation professionnelle ainsi que les fonctionnaires en activité dans la fonction publique ne sont pas autorisés à concourir.

